



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EPURATION
DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIERES,
DE LA NEUVEVILLE ET NODS**

Le Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de La Neuveville, de Lignières et de Nods met au concours le poste d'

Exploitant de station d'épuration

Degré d'occupation: 100%

Afin de renforcer son effectif et en vue du départ à la retraite en 2026, d'un collaborateur, le syndicat souhaite engager une personne dynamique qui suivra, dès 2028, la formation d'exploitant de Step (formation FES).

Activités principales:

- Veiller au bon fonctionnement de l'ensemble des installations, via un système de mesure commande et réglage spécifique
- Exécuter toutes les tâches en rapport avec l'exploitation de la station d'épuration et des diverses infrastructures
- Assurer la maintenance périodique des infrastructures (nettoyages, lubrification, réglages, etc.)
- Participer au service de piquet à raison d'environ 10 semaines par année (nuits, week-ends et jours fériés compris)
- Participer aux travaux de maintenance et de nettoyage des installations et ouvrages
- Participer à l'entretien des espaces extérieurs et des bâtiments
- Exécuter toutes les autres prestations nécessaires au fonctionnement optimal du traitement de l'eau

Exigences :

- Être issu d'un métier technique du bâtiment/idéalement être au bénéfice d'un CFC de monteur-électricien, installateur-électricien, mécanicien-électricien ou titre jugé équivalent, avec au minimum 5 ans d'expérience
- Fort intérêt pour les systèmes de mesure, commande et réglage, pour la pneumatique, pour la production d'énergies renouvelables et les processus chimique-physique
- Esprit d'initiative et d'entreprise, autonomie dans la réalisation des tâches
- Ouverture d'esprit aux nouveaux processus de traitement de l'eau et aux nouvelles technologies
- Capacité à faire face à des travaux salissants
- Maîtrise, en temps qu'utilisateur, des logiciels de bureautique
- Être domicilié dans un périmètre d'intervention maximum de 30 minutes, par rapport à la STEP du Landeron

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2026 ou date à convenir

Traitement : selon statut du personnel communal du Landeron et échelle des traitements de l'administration cantonale neuchâteloise

Renseignements et cahier des charges : peuvent être obtenus auprès du président du syndicat, M. Jean-Claude Scherler par email à jean-claude@scconseils.ch ou par téléphone au 078 606 68 58.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats/diplômes sont à adresser au Syndicat d'épuration SIEL, case postale 331, 2525 Le Landeron, ou par courriel (step.landeron@bluewin.ch), **jusqu'au vendredi 27 juin 2025**. Veuillez noter que la décision d'engagement sera prise début septembre 2025 et que les dossiers de postulations ne seront pas retournés.